



# Municipalité de Lotbinière

Initiales du Maire \_\_\_\_\_  
Secrétaire-Trésorière \_\_\_\_\_

## PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 AOÛT 2016.

Séance extraordinaire, tenue le vingt-troisième jour du mois d'août, l'an deux mille seize, 19 h 38, au 7440 Marie-Victorin, Lotbinière.

Présences :       Monsieur Gérald Lemay  
                          Monsieur Pierre Lemay  
                          Madame Christine Lévesque

Absences :        Monsieur Robert Lortie  
                          Monsieur Jean Bergeron  
                          Monsieur Philippe Jean

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Maurice Sénécal, maire.

Madame Valérie Le Jeune, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

### Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Achat d'un véhicule servant d'unité d'urgence
3. Autorisation des signatures pour l'acquisition de l'unité d'urgence
4. Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière
5. Levée de l'assemblée.

### 116-08--2016 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Christine Lévesque,  
Appuyé par monsieur Pierre Lemay,  
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

### 117-08-2015 Achat d'un véhicule servant d'unité d'urgence

**Attendu que** la municipalité de Lotbinière répond à un appel d'offres public concernant la vente d'un véhicule servant d'unité d'urgence par la municipalité des Cèdres ;

**Attendu que** ce véhicule est de marque Freightliner, modèle Business Class M-2, 2006, 4 x 2 de 300 HP, à transmission automatique, de 11 350 km au compteur avec un boîte de 20 pieds de long ;

**Attendu que** l'achat dudit véhicule remplacerait l'actuelle unité d'urgence afin de rajeunir l'équipement servant au service de sécurité incendie qui est en fin de vie ;

**Attendu que** le directeur du service incendie, accompagné de pompiers volontaires ont procédé à l'inspection visuelle du véhicule et font un rapport de la situation au conseil municipal et recommande son achat ;

**Attendu que** cet achat se fera en commun par les municipalités de Lotbinière et Leclercville, selon l'entente de partage des coûts d'opération convenue ;

**Attendu que** la date du dépôt de la soumission est fixée au mardi 30 août prochain ;

Il est proposé par monsieur Robert Lortie,  
Appuyé par monsieur Pierre Lemay,  
Et résolu unanimement de répondre à cet appel d'offres.

### 118-08-2016 Autorisation de signatures pour l'acquisition de l'unité d'urgence

**Attendu que** la municipalité de Lotbinière répond à un appel d'offres public de la municipalité des Cèdres concernant la vente d'un véhicule du service de sécurité incendie, soit un camion d'unité d'urgence 2006 ;

**Attendu qu'**aux fins de la présente, la municipalité doit nommer des personnes afin de la représenter à mener à bien cette transaction ;

Il est proposé par monsieur Gérald Lemay,  
Appuyé par madame Christine Lévesque,  
Et résolu unanimement qu'Onil Groleau, directeur du service incendie ainsi que Valérie Le Jeune, directrice générale, soient et sont par la présente résolution, chacun, autorisés à faire et à signer séparément pour et au nom de la municipalité, toute soumission à la Municipalité des Cèdres,

Initiales du Maire  
Secrétaire-Trésorière



ainsi qu'à signer tout marché en conséquence requis par elle ainsi qu'à signer toute modification ou extension, tout changement ou tout autre document qui pourraient être nécessaires à la bonne exécution du contrat accordé.

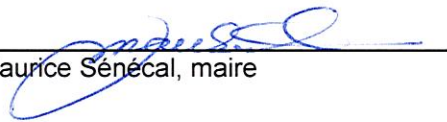
**Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière**

**119-08-2016 Levée de l'assemblée**

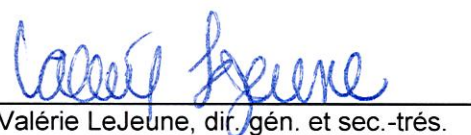
Il est proposé par madame Christine Lévesque,  
Et résolu unanimement de lever la présente séance à 21 h 06.

**Constat**

Par sa signature, le maire reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, renonce à l'exercice de son droit de veto.



Maurice Sénécal, maire



Valérie LeJeune, dir. gén. et sec.-trés.

**FIN DU PROCÈS-VERBAL**